

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales Bulletin des travaux Mardi 4 juin 2013

La commission s'est réunie à 14 h 10 sous la présidence de Mme Fatoumata Sidibé, présidente.

1. Auditions sur la thématique des grossesses précoces

Rapporteuse: Mme Mahinur Ozdemir.

Décision

- Le rapport a été lu et approuvé à l'unanimité des 12 membres présents.
- 2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 21 février 2013 entre la Communauté française et la Commission communautaire française en matière d'intégration et d'inclusion scolaire pour les jeunes en situation de handicap 83 (2012-2013) n° 1

Décisions

- Mme Gisèle Mandaila a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Evelyne Huytebroeck, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné l'article unique.
 - La commission a adopté l'amendement déposé par le Collège.
 - L'article premier, tel qu'issu de l'amendement, a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

site: www.pfb.irisnet.be

- L'article 2, tel qu'issu de l'amendement, a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret tel qu'amendé à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il est fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour la rédaction du rapport.
- Proposition de décret portant création d'un contrat bruxellois d'intégration et de participation, déposée par Mme Françoise Schepmans, M. Philippe Pivin, M. Serge de Patoul et Mme Gisèle Mandaila

38 (2010-2011) n° 1

Rapporteurs: M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Alain Maron.

4. Projet de décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale

84 (2012-2013) n° 1

Décisions

- En application de l'article 22.4 du Règlement, la commission a décidé de procéder à une discussion générale conjointe de la proposition de décret et du projet de décret, à l'examen du projet de décret et ensuite au vote de celui-ci.
- M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Alain Maron sont rapporteurs pour ces deux textes.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale.
- La commission a clôturé la discussion générale conjointe.

Prochaine réunion: le mardi 18 juin 2013, sur convocation.

<u>Membres présents</u>: M. Mohamed Azzouzi, Mme Dominique Braeckman, Mme Michèle Carthé, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Gisèle Mandaila, M. Alain Maron, M. Ahmed Mouhssin, Mme Mahinur Ozdemir, Mme Françoise Schepmans (remplace Mme Marion Lemesre), Mme Fatoumata Sidibé (Présidente) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membre absent : Mme Marion Lemesre (excusée).

Etaient également présents à la réunion : Mme Sfia Bouarfa, M. Serge de Patoul (députés), M. Rudi Vervoort et Mme Evelyne Huytebroeck (ministres).

site: www.pfb.irisnet.be